



La Gazette Croisienne N°65

www.lacroixvalmer.fr - Mars, Avril, Mai 2017



LA CROIX VALMER



Une qualité de vie

-  **03/ Dossier**
Tous les possibles avec le
Parc national de Port-Cros
-  **12/ Tourisme**
Rapport d'activités - Plan d'actions
Nouveaux guides
-  **13/ Aménagement du territoire**
Nouvelle étape du P.L.U. (P.A.D.D.)
-  **14/ Crèche**
Un nouveau délégataire
Écolo-crèche
-  **15/ Social**
Les cafés croisiens
-  **16/ Souvenirs, souvenirs**
Pointe de la Cuisse à La Bouillabaisse
-  **17/ Culture**
Exposition de la Maison des Arts
Salon du livre
-  **18/ Intercommunalité**
Développement économique 2017
-  **19/ Sport**
Le plaisir du football
-  **20/ Sécurité**
Interview avec René Carandante
-  **22/ Rétro en images**
-  **26/ Travaux & Projets**
Cœur de village
Règlement Local de Publicité
-  **29/ Tribune politique**
-  **30/ Agenda**
- **31/ Infos pratiques**
État civil

Édito

*Chères Croisiennes,
Chers Croisiens,
Mes chers amis,*



Après quelques mois passés à se retrouver entre nous au creux de l'hiver, voici que déjà La Croix Valmer ouvre de nouveau ses portes au printemps. Une nouvelle saison débute, qui, j'en forme le vœu, soit positive pour tous et profite à chacun, qu'il soit vacancier, professionnel dans le secteur du tourisme, commerçant ou simplement habitant de la commune heureux de rencontrer de nouveaux visiteurs venus du monde entier...

Dans le contexte difficile que nous connaissons, cette saison s'annonce comme celle d'une échappée nouvelle vers le large, puisque nous voici désormais commune du Parc national de Port-Cros, dont tout un dossier traite le sujet en détail dans les pages suivantes.

C'est une opportunité fantastique qui se présente pour La Croix Valmer, en termes d'image, d'attractivité, de qualité de vie et de préservation de notre environnement. Nous avons tous à y gagner et les générations futures nous seront reconnaissantes de cet engagement.

Cette attractivité, nous avons aussi tenté de la renforcer en menant à bien le projet Grand Cap, avec notamment une école de formation hôtelière. Hélas, comme vous le savez, ce projet a connu des difficultés ces derniers mois et, à l'heure où j'écris ces lignes, nous ne savons pas encore si nous pourrions réellement le mener à bien.

Comme pour tous les autres dossiers que nous traitons, j'ai souhaité que le projet Grand Cap soit mené en toute transparence. Passé le temps des premières approches qui, on le comprendra aisément, réclament une certaine discrétion souhaitée par les investisseurs potentiels, nous pouvons maintenant élargir notre réflexion. C'est ainsi que nous avons créé un comité de pilotage, où l'opposition municipale aura toute sa place. C'est ainsi, aussi, que les Croisiens seront informés à chaque étape importante de l'évolution de ce dossier. Comme le disent les sportifs, nous ne lâchons rien !

À l'image de ce nous avons mis en place pour le Cœur de village, nous travaillons avec un véritable esprit d'ouverture. Dans un monde connecté où tout se sait très vite, il est essentiel de partager les bonnes comme les mauvaises nouvelles, car c'est avec votre soutien que nous sommes capables de faire front dans l'adversité ! Gardons le cap... de Grand Cap, tournés vers le Parc avec au Cœur notre village !

Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer

Directeur de publication : Bernard Jobert
Comité éditorial : Philippe Siegel, Bruno Quivy, Christine Maigret
Rédaction : Brigitte Pineau-Rinaudo, Bruno Quivy, Service Communication CCGST, Office de Tourisme, Christine Maigret
Conception graphique : Christine Maigret - Relecture graphique : Julia Pons
Photo couverture : ©Philippe Robert - Photos : ©Service communication
Impression : Riccobono - Papier et imprimerie labélisés
2 000 exemplaires - Dépôt légal : Mars 2017
Mairie de La Croix Valmer 102 rue Louis Martin 83420 La Croix Valmer

www.lacroixvalmer.fr



Tous les possibles avec le Parc national de Port-Cros

« Encore une nouvelle entité qui va imposer des interdictions de cueillette, chasse et pêche sous prétexte de préservation de l'environnement. » Voilà comment certains Croisiens et associations perçoivent le Parc national de Port-Cros, alors que celui-ci dessine [une nouvelle étape pour notre territoire](#).

Depuis juillet 2016, La Croix Valmer fait officiellement partie de son périmètre. Ainsi, la municipalité s'engage encore un peu plus vers une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.

Ce dossier dévoile les enjeux pour conserver cette « qualité de vie » qui la caractérise tant et auxquels la commune doit faire face. Il présente aussi brièvement ce parc finalement si méconnu de beaucoup de Croisiens : qui est-il ? À quoi sert-il ? Que peut-il apporter à La Croix Valmer ? Pour enfin dégager des axes de développement économique tournés vers un développement durable et respectueux de l'identité croisienne.



Catherine Huraut, Adjointe à l'Environnement



« Nous faisons partie d'un territoire d'exception qui a besoin d'être protégé. Notre commune est engagée dans le développement durable depuis 2011 à travers son Agenda 21 et nous souhaitons fortement continuer à préserver nos espaces naturels.

Sur 2 224 hectares, près de 1 100 sont des espaces boisés dont 1 030 en zone naturelle protégée (sites du Cap Lardier et Taillat) et dont le tiers appartient au Conservatoire du littoral.

Nous adhérons depuis mai 2016 à la charte du Parc de Port-Cros et j'en suis très heureuse. Je souhaite de tout cœur que les autres communes du littoral nous rejoignent.

Bernard Jobert et moi-même faisons maintenant partie de son conseil d'administration. Ceci va nous permettre de participer et peser sur les délibérations mais aussi de concrétiser des projets amorcés depuis plusieurs années : l'aménagement de Pardigon, du parking du Débarquement... Je vous laisse découvrir dans ce dossier le reste des actions engagées pour 2017 et comment le Parc national de Port-Cros va nous apporter tout son soutien. »



Enjeux

Le littoral de La Croix Valmer est emblématique du tourisme balnéaire varois. Selon le Parc national de Port-Cros, « *il comporte les plus beaux espaces naturels protégés du littoral régional avec les trois caps de la presqu'île (Lardier, Taillat et Camarat)* ».



Le parc en bref

Situation : îles d'Hyères et littoral dans le Var

Création du parc : 1^{er} juillet 2016, un arrêté du préfet de P.A.C.A. constatait le nouveau périmètre

Cœur de parc : 1700 ha terrestres, 2900 ha marins

Aire d'adhésion : 11 191 ha répartis sur 5 communes (Hyères-Les Palmiers 7 764 ha, La Croix Valmer 2 147 ha, Le Pradet 450 ha, Ramatuelle 446 ha, La Garde 384 ha)

Aire maritime adjacente : 123 000 ha

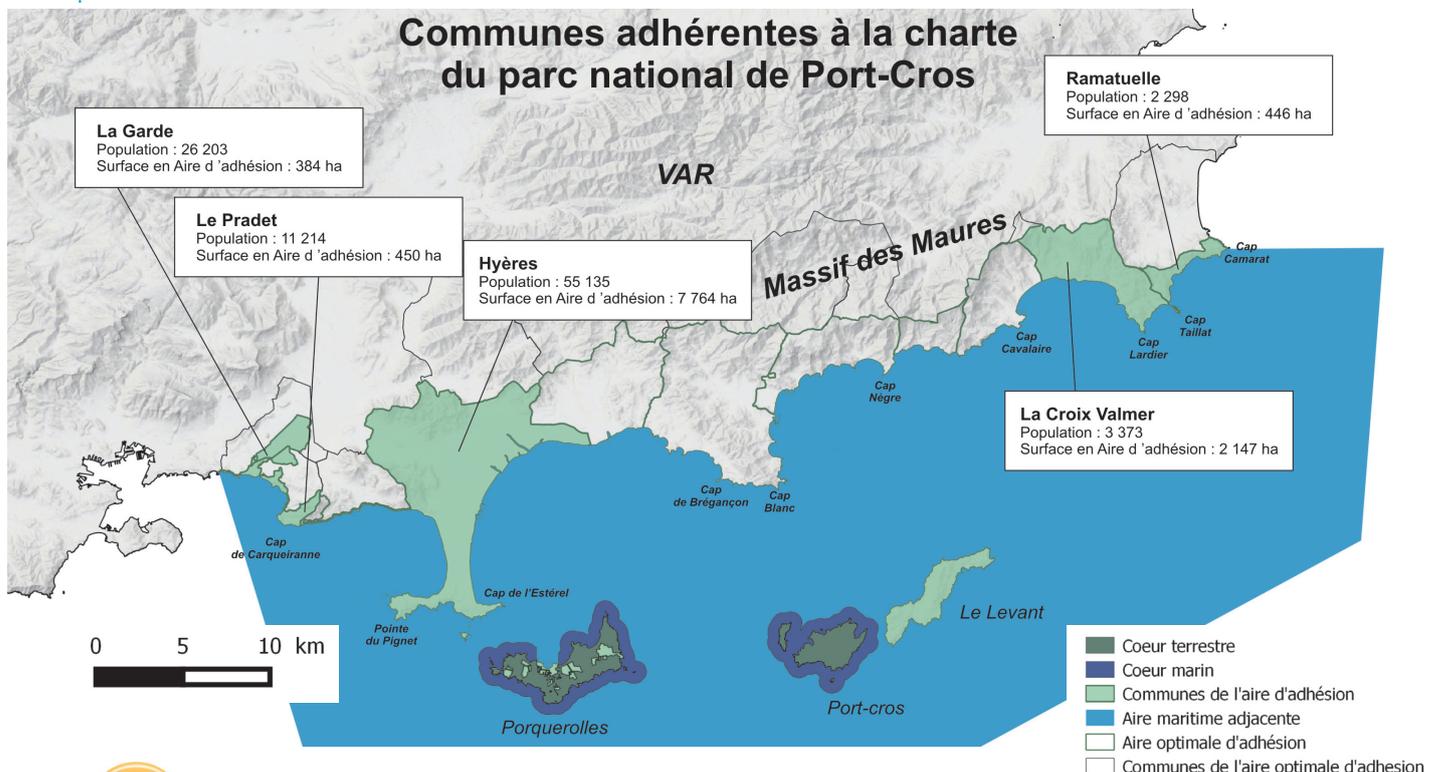
Habitants permanents : 350 à Port-Cros et Porquerolles, 99 000 dans l'aire d'adhésion

Espaces protégés : îlots de la Bagaud et Gabinière, réserves intégrales. Sanctuaire PELAGOS.

Flore : 602 espèces terrestres, 500 espèces d'algues

Faune : 144 espèces d'oiseaux, 180 espèces de poissons et espèces terrestres

Histoire : Méditerranéen, le parc national possède un patrimoine historique illustré par des vestiges romains, une trentaine d'épaves et une vingtaine de forts militaires. En 2013, le parc national fêtait son cinquantenaire.



1^{er} parc marin en Europe, le Parc national de Port-Cros couvre une surface de 12 891 ha et 12 fois plus en aire marine !

La Croix Valmer, commune du parc

Le conseil municipal a entériné, le 25 mai 2016, l'appartenance de La Croix Valmer au Parc national de Port-Cros, offrant ainsi une nouvelle dimension à l'image de la commune. La Croix Valmer met tous les atouts de son côté pour préserver et mettre en valeur son territoire exceptionnel. Pour s'engager officiellement dans cette voie, une charte a été signée. Rédigée avec les associations croisiennes, elle définit les ambitions, les objectifs et détermine les mesures à prendre pour les atteindre.

Utilité de la Charte

Elle comporte un diagnostic territorial qui dresse l'état des lieux et identifie les enjeux du territoire, des objectifs de protection des patrimoines et modalités d'application de la réglementation, des orientations de protection, de mise en valeur et de développement durable, une carte des vocations qui cartographie les différents espaces des cœurs, de l'aire optimale et qui spatialise leurs vocations.

 Les 6 ambitions
& l'essentiel de la Charte
sur www.portcrosparcnational.fr

Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer

« Je trouve que le classement des 3 caps a été une très bonne chose. La teinte naturelle de La Croix Valmer nous distingue des autres communes et nous le devons aux associations. Aujourd'hui, on profite à long terme de tous ces engagements successifs et qui font que beaucoup nous envient. Le Parc est un facilitateur, une force de frappe. »



©Sandrine Ruitton

Les communes déjà adhérentes

Hyères depuis avril 2016 avec une partie du territoire communal et des îles d'Or

Ramatuelle depuis mai 2016

Le Pradet depuis juin 2016

La Garde depuis janvier 2017



Agir pour La Croix Valmer de 2017 à 2020

- 1. Préserver et sensibiliser** : comme tous les parcs nationaux de France, celui de Port-Cros a pour but de protéger les espèces, les milieux naturels, les paysages et le bâti. Les territoires étant variés (massif des Maures à l'ouest, littoral et mer), 245 idées d'actions « à la carte » sont mises à la disposition des adhérents. La priorité est laissée à la sensibilisation des plus jeunes.
- 2. Aménager un sentier sous-marin** plage de Jovat (Gigaro). Le parc se charge d'animer un réseau de 3 sentiers sous la forme d'un passeport où chaque sentier sera détaillé selon sa spécificité. À La Croix Valmer, ce sera la biodiversité.
- 3. Accompagner des plans de gestion du patrimoine** : les 3 caps, Pardigon et la Villa Romaine. Le grand chantier pour les 3 années à venir est l'aménagement de Pardigon, propriété du Conservatoire du littoral, avec la mise en valeur des ruines romaines.
- 4. Mise en place d'un plan de circulation dans les espaces naturels** en complémentarité avec le Conservatoire du littoral : sur les sentiers et avec l'aménagement du parking du Débarquement.
- 5. Aide à la recherche de subventions européennes et soutien administratif** : certains projets peuvent bénéficier de subventions européennes ; des dossiers conséquents, comme le règlement local de publicité et l'éclairage public, sont menés de concert avec le Parc dont l'objectif est de protéger le cadre de vie croisien.

6. Développer la marque *Esprit Parc*



Depuis juillet 2015, les parcs nationaux peuvent développer la même marque commerciale. « Ceux qui s'inscrivent dans le tourisme vert et responsable peuvent en bénéficier. Cela nous permet d'orienter le territoire vers de bonnes pratiques et le label d'attirer une clientèle sensible au développement durable » confie

Florence Verdier, Directrice Adjointe du Parc.

La marque

Profiter de la notoriété et de l'image des parcs nationaux.



Intégrer un réseau de professionnels qui défendent des valeurs communes : pratiques ancrées localement et respectueuses de la nature, sorties accompagnées de sensibilisation et de découverte des patrimoines, des saveurs et des produits artisanaux issus des territoires, des hébergements touristiques éco-responsables.

www.espritparcnational.com



Un réseau d'acteurs engagés

La mise en œuvre de mesures associera l'ensemble des partenaires volontaires pour s'engager dans l'application de la charte : habitant croisien, élu, association, Conservatoire du littoral... Chacun peut librement s'investir dans le cadre habituel de ses prérogatives. Le Parc est le premier interlocuteur de la commune pour s'entretenir avec le Conservatoire du littoral, propriétaire de terres inconstructibles au Lardier, les administrateurs de l'État et la Région. Deux élus croisiens (Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer et Catherine Huraut, Adjointe à l'environnement) font partie du Conseil d'Administration du Parc. Au cœur des instances décisionnaires, il sera plus facile de représenter La Croix Valmer. Enfin, afin de relier tout cela dans un ensemble cohérent, la municipalité a créé une commission extra-municipale dédiée à l'environnement pour réunir et proposer des actions.

L'incontournable Conservatoire du littoral



L'État a créé le Conservatoire du littoral en 1975, un établissement public dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect des équilibres naturels. Il gère, à La Croix Valmer, le cap Taillat et le site de Pardigon. Ses missions sont, une fois les sites acquis, d'en déléguer la gestion : surveillance avec des gardes du littoral, l'aménagement avec sentiers, restauration..., entretien et valorisation (accueil du public, sensibilisation avec des panneaux d'information...).



Réunion publique sur l'adhésion au parc
Mars 2016



Réunion avec les responsables des
services de la commune pour présenter
le Parc - Juillet 2016



Bilan des activités du Conservatoire au
Cap Lardier - Décembre 2016



Quelques avancées avec le Conservatoire

Pardigon : protection, restauration

La Croix Valmer a signé une convention avec le Conservatoire pour le site de Pardigon afin de protéger et restaurer les paysages, habitats naturels et espèces remarquables, maîtriser la fréquentation et sensibiliser le public, réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine s'y trouvant. Certains points noirs paysagers subsistant des activités précédentes ont été effacés : débâchage de la grande mare, enlèvement des gravats de la villa et du bitume de l'ancienne route.

Réorganisation du parking du Débarquement

Amélioration de l'intégration paysagère et restructuration du stationnement sont au programme. La commune réalisera les travaux dès 2017, sur 2 ans, aux côtés du Parc. Ils seront financés par les recettes des parkings.

Réalisation d'un sentier de retour pour l'été 2017 reliant la plage de la Briande à celle des Brouis pour éviter de pénétrer dans les propriétés privées.





Gestion du site du Lardier

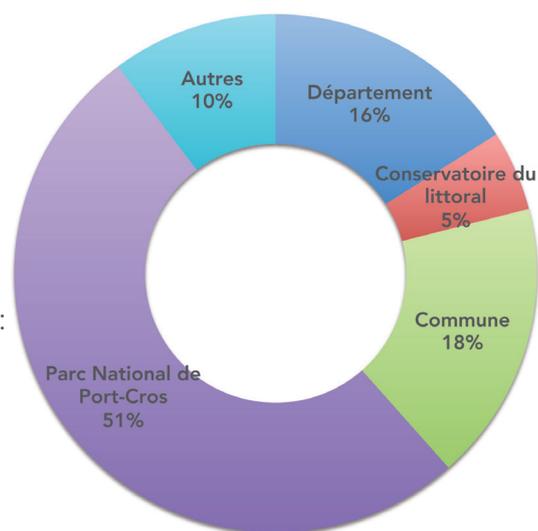
Le Conservatoire du littoral est propriétaire du site. Pour le protéger, il l'a rendu inconstructible en 1978. Depuis 1984, le parc assure avec La Croix Valmer sa gestion qui représente 350 hectares. Son objectif est double : restaurer et conserver un patrimoine naturel de qualité et l'ouvrir au public pour sensibiliser et éduquer. Avec 250 000 visiteurs par an, le sentier du littoral fait l'objet d'une attention toute particulière et nécessite des actions sur mesure :

- > entretien des pistes et travaux forestiers
- > restauration du bâti (sémaphore de Collebasse)
- > suivi scientifique de la faune et la flore
- > surveillance du site
- > nettoyage des plages, pistes et sentiers
- > accueil du public
- > sensibilisation du public (balades nature commentées et accueil scolaire)

Bilan financier 2015

Total des dépenses : 313 837€

- > Département : 50 000€
- > Conservatoire du littoral : 16 087€
- > La Croix Valmer : 54 662€
- > Parc national de Port-Cros : 160 800€
- > Autres (Communauté de communes...) : 32 288€



Pour s'informer

- L'Attitude Mer Magazine
- www.portcrosparcnational.fr
- Facebook : Parc national de Port-Cros et Porquerolles



➤ Rapport d'activité 2016 de l'Office de tourisme



L'Office de Tourisme a compilé les indicateurs dans son rapport d'activité annuel : retrouvez l'avancée de son plan d'actions, les statistiques de fréquentation et profils des visiteurs, le budget, l'équipe et ses missions dans son site internet www.lacroixvalmertourisme.com, Espace Pro.

Quelques chiffres

- > Ouvert 337 jours en 2016, l'Office de Tourisme a accueilli 49 699 personnes.
- > Les éditions de l'O.T., recensant près de 130 partenaires, ont été diffusées à hauteur de 8 000 exemplaires, sans compter les 923 consultations des brochures en ligne.
- > Les navettes ont transporté plus de 67 000 passagers et le Wifi gratuit a séduit 10 777 internautes.

➤ Plan d'actions 2017

Au-delà de ses missions régaliennes, l'Office de Tourisme engage un certain nombre d'actions pour améliorer ses services en réponse aux attentes des prestataires et visiteurs : en 2017, il s'agira notamment de renforcer les relations avec les prestataires, de poursuivre la qualification de l'offre touristique du territoire, de valoriser le patrimoine naturel en développant l'offre nature. Retrouvez ce plan d'actions complet et le détail des actions dans l'Espace Pro du site internet de l'O.T., www.lacroixvalmertourisme.com.



➤ Les guides 2017 sont disponibles !

Le Guide pratique regroupe les informations utiles, les commerces et artisans partenaires de l'Office de tourisme ainsi que les bars, restaurants, sports et loisirs, associations... Le Guide des hébergements recense les hôtels, résidences, campings, chambres d'hôtes et meublés de tourisme partenaires de l'office.

Venez découvrir ces nouvelles brochures à l'Office de Tourisme ou sur www.lacroixvalmertourisme.com.

Office de Tourisme

287 rue Louis Martin 83420 La Croix Valmer
+33 (0)4 94 55 12 12
lacroixvalmertourisme@lacroixvalmer.fr
www.lacroixvalmertourisme.com



➤ Un nouveau Plan Local d'Urbanisme se dessine

Après plusieurs mois de travail collaboratif entre l'équipe municipale et le Cabinet Luyton, ce dernier a rédigé un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) pour la commune. Ce document a été dévoilé et adopté mardi 22 novembre 2016 en conseil municipal dont voici les orientations.

■ Contexte

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a marqué une étape importante pour la planification du territoire communal. Approuvé le 17 décembre 2007, il a dû être révisé le 25 octobre 2011 suite à l'évolution des besoins communaux et la nécessaire adaptation du document au contexte législatif (Lois Grenelle 2, ALUR...). Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)** a dû aussi être ajusté. Pièce maîtresse du P.L.U., il en détermine l'économie générale et le projet du territoire, il regroupe les volontés politiques et urbanistiques de la municipalité.

■ 3 orientations dégagées

> Préserver, gérer et valoriser le patrimoine identitaire car l'atout de La Croix Valmer est son magnifique territoire.

>> Affirmer un projet urbain cohérent et durable autour de l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement.

>>> Développer la vie économique croisienne au cœur d'un tissu urbain en devenir : la création d'emplois, l'essor commercial, le développement économique.

■ En pratique

> Le P.A.D.D. fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. L'important est de limiter l'occupation au bénéfice des forêts, garder un tissu urbain aéré, respecter les sites classés. Il n'y a pas de plan de prévention des risques alors que certains existent : incendie et inondation.

>> Sans véritable centre-ville, le projet « Cœur de village » lancé en concertation avec la population est primordial. Hormis dans la zone du Gourbenet, un des objectifs est de limiter la construction. De petites extensions peuvent être tolérées à l'entrée nord et sud mais uniquement en prolongement de l'existant ou en densifiant les parcelles déjà urbanisées. Le second objectif est de structurer ce cœur de village.

>>> Il n'y a pas véritablement de nouveaux services installés ; un projet d'extension de 7 ha peut être projeté notamment dans la Zone Artisanale du Gourbenet. Ouvrir de nouvelles surfaces agricoles entraînerait un déboisement, acceptable uniquement en continuité des vignes déjà présentes. Côté tourisme, l'existant est préservé (hébergements touristiques...) afin d'éviter la transformation en habitat.

www.lacroixvalmer.fr/La Commune/PLU et SCoT

➤ Crèche : un nouveau délégataire

La Mutualité Française a repris en charge la gestion complète des Mimarello depuis le 1^{er} janvier 2017.

■ Vers le changement

La commune de La Croix Valmer a construit en 2012 un complexe comprenant un équipement d'accueil du jeune enfant appelé Les Mimarello constitué de 60 places. Il est géré en délégation de service public qui prenait fin le 31 décembre 2016. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 28 juillet 2016. La Commission de délégation de service public, réunie le 29 septembre 2016, a jugé conforme 6 propositions. Le 28 octobre 2016, les candidats ont été auditionnés. La Mutualité Française a été retenue. Le Conseil municipal du 15 décembre 2016 a entériné cette décision.

■ Pourquoi La Mutualité Française ?

Des critères prioritaires avaient été définis par l'équipe municipale : procédé de pré-inscriptions et inscriptions auprès du C.C.A.S., mise en place d'outils de transparence sur la gestion de l'établissement, accueil de l'enfant porteur de handicap, organisation de la reprise de la structure et des conditions de reprise du personnel, et bien sûr le coût du projet.



Réunion entre la Mutualité Française et le personnel - 16/12/2016

Depuis, la Mutualité a installé un logiciel d'accès aux données de l'établissement en temps réel, un système de liaison efficace entre le C.C.A.S. et la crèche, un accueil pour l'enfant handicapé. Le personnel a été repris dans sa totalité et peut bénéficier des avantages sociaux liés à cet organisme national.

■ Appel à inscriptions

Des places se libèrent à la crèche en septembre 2017 pour les enfants nés en 2016 et 2017. Retirer le dossier auprès de Karine Rocha au Pôle Enfance, rue Frédéric Mistral : 04 98 12 61 50.

Crèche « Les Mimarello »

Pôle Enfance rue Frédéric Mistral - 04 94 96 11 05
De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

➤ Écolo-crèche

2 ans de travail ont été récompensés avec la remise du label à la crèche, jeudi 8 septembre 2016.

■ Un label pour les enfants

Reconnu par l'ADEME et le Ministère de la Famille, ce titre certifie que la crèche s'est engagée dans une démarche de développement durable, soucieuse du bien-être des enfants.



■ Concrètement

Ce label répond à des améliorations du quotidien. Le personnel de la crèche utilise désormais des produits de nettoyage qui protègent l'environnement. Il récupère des objets pour construire des jeux avec du carton, des bouchons. Il fabrique lui-même de la pâte à modeler, de la pâte à sable, la peinture est faite « maison ». Les parents sont invités à donner les jouets dont ils souhaitent se défaire. Le fournisseur des repas concocte lui-même les plats en utilisant des produits locaux tels que le riz de Camargue, les fruits de saison... C'est donc un vrai travail d'équipe qui s'opère depuis 2 ans et qui évolue dans le temps.

■ Une municipalité impliquée

« L'équipe a mis les moyens nécessaires pour donner aux plus petits du plaisir, de la joie et désormais, autour d'un nouvel espace naturel, ce jardin. La Croix Valmer est une commune qui souhaite instaurer cette notion de développement durable à ses enfants. Plus tôt c'est fait, plus tôt c'est ancré. »
Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer.

➤ Les cafés croisiens

Le C.C.A.S. et le service des affaires scolaires invitent les Croisiens, tout au long de l'année 2017, à partager, écouter, intervenir, sur différents sujets autour d'un petit-déjeuner ou d'un goûter.

■ Un cycle de cafés-conférences sur l'accompagnement de personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives

Le C.C.A.S. met en place des cafés-conférences depuis mardi 24 janvier 2017. Accueillies à la salle Rubis de 14h à 15h30 par Monika Karasinska, neuro-psychologue expérimentée, une quinzaine de personnes ont abordé la question de l'accompagnement de personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives (Parkinson, Alzheimer, Huntington...). Par les récits de chacun, le sujet était clairement posé : « *ma femme perd la tête peu à peu* », « *mon mari est atteint de la maladie d'Alzheimer, j'ai besoin d'aide* », « *ma mère perd la mémoire et moi, sa fille, aussi depuis peu, cela m'inquiète* », « *infirmière en maison de retraite, je vois des gens en détresse et souhaite répondre à leurs attentes* », « *ma maman centenaire ne reconnaît pas sa baisse psychique et se met chaque jour en danger, comment puis-je l'aider ?* ». À tous ces appels, Christelle Roux, Directrice du C.C.A.S., et Fanny Jacowsky, agent orientant les familles vers des dispositifs adaptés, souhaitent débloquer des situations compliquées et tisser un lien durable.

➤➤ Prochaine rencontre mardi 25 avril, même lieu, même heure, pour en savoir plus sur les caractéristiques de ces maladies. Inscriptions au 04 98 12 68 40. Gratuit.



■ Le Café des Parents

2 cafés ont déjà eu lieu depuis septembre 2016, entre parents et acteurs extra-scolaires (cantine, N.A.P., centre de loisirs, péri-scolaire). Le but : « *un lieu où l'on peut s'exprimer sans contrainte. L'essentiel est de partager vos idées pour vos enfants* » explique Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer. Ce moment a permis aux parents de poser leurs questions à Saïda Sibari,

adjointe en charge de la jeunesse, et Annie Doiteau, responsable des affaires scolaires. Le 7 novembre, les sujets portaient sur l'organisation du temps scolaire et le bien-être de l'enfant à l'école (que font-ils pendant la pause déjeuner, les N.A.P. ? Quelle écoute l'enfant a-t-il de l'adulte ?...). Le 9 janvier 2017, une vingtaine de personnes s'adressaient à Saïda Sibari sur les droits de l'enfant puis sur le comportement des ados : « *certains jeunes ne veulent plus aller au Centre Ado, ils veulent être indépendants* », « *ils aiment faire du sport, peut-être faudrait-il envisager une salle de sport accessible ?* ».

➤➤ Prochain rendez-vous lundi 24 avril 2017 à 8h30, devant le portail bleu des écoles.



➤ De La Pointe de la Cuisse à La Bouillabaisse

Une petite saga de la Belle Époque à nos jours

Encore naturelle, nichée entre les plages du Débarquement et du Vergeron, la discrète mais pittoresque petite crique de « La Bouillabaisse » jouit toujours d'une belle notoriété.

■ La Pointe de la Cuisse et la Belle Époque

Nos Romains de Pardigon fréquentaient déjà ce lieu mais c'est en 1691 qu'il apparaît pour la 1^{ère} fois sur le cadastre de Gassin sous la dénomination *La Cuisse*. L'étude des cartes montre qu'en 1808 et 1897 à *La Pointe de la Cuisse* il n'existe ni sentier, ni construction et ce n'est que vers 1911 que le nom *La Bouillabaisse* est mentionné sur des cartes postales et en 1933 sur les cartes cadastrales.



À la fin du XIX^{ème} siècle, le développement des réseaux routiers et ferroviaires désenclave notre région et lance le tourisme sur la Riviera. C'est dans ce contexte qu'en 1892, M. de Vrégille fonde *Le Domaine des terrains et vignobles de La Croix* qui comprend aussi *La Pointe de la Cuisse*.

Entre 1893 et 1910, les Lyonnais du Domaine construisent notre village, structurent son économie agricole et son environnement touristique qui prend son essor après la séparation de l'Église et de l'État. Dès lors, les grands hôtels remplacent les institutions religieuses et l'*Hôtel d'Angleterre*, comme *Le Grand Hôtel*, vont accueillir en saison hivernale une clientèle française et anglaise, mondaine et aisée. C'est l'époque des promenades en calèche, des randonnées à La Petite Suisse et... des rendez-vous à *La Pointe de la Cuisse* !

■ Naissance de La Bouillabaisse : des années 1910 aux années folles

Tout ce beau monde se retrouve donc à *La Cuisse* dans la petite auberge du Domaine où l'on va prendre un rafraîchissement sur la terrasse, savourer les délicieuses spécialités préparées par Rose et Salvator Castuogno, le charmant couple « à la Dubout » si accueillant. Leur réputation est telle que l'on vient de très loin pour déguster leur extraordinaire bouillabaisse et Salvator, qui est un fameux pêcheur, a même installé un vivier dans la crique où il garde langoustes et poissons frais à disposition pour la cuisine de sa femme.

Ouverte vers 1910 et même pendant la guerre de 14, l'auberge des Salvator sera fréquentée jusqu'au début des années 1930. Célébrités et artistes de l'époque faisaient un crochet pour se rendre dans le lieu à la mode qu'était devenue *La Bouillabaisse* et c'est ainsi que ce nom a fini par supplanter sur les cartes officielles celui de *Pointe de la Cuisse*.

■ Des années 30 au XXI^{ème} : célébrités, anecdotes, rumeurs...

Après les Salvator, en 1943, le Domaine vendit *La Bouillabaisse* à M. Jean Maunoury, un industriel qui, paraît-il, y recevait de nombreux politiques...

En 1949 c'est le célèbre cuisinier Raymond Oliver qui avec sa tante M^{me} Issartel, rachète *La Bouillabaisse* et relance le restaurant. Toutefois, son implication dans la toute jeune Télévision française où, devenu la

coqueluche des téléspectateurs, il animera la première émission culinaire et son acquisition du célèbre restaurant du tout Paris, *Le Grand Véfour* qu'il propulse au sommet de l'art culinaire l'éloignent de *La Bouillabaisse* qu'il revend vers 1953.

Monsieur Olivier de la *Société Prêmeuble* du Lavandou devient le nouveau et discret propriétaire, le restaurant n'existe plus.

Mise en vente vers 1963, la propriété est reprise en 1967 par la ville de Vitry-sur-Seine qui l'acquiert en 1969 et la transforme en *Maison familiale de vacances*. André et Maddy Bailly en seront les premiers directeurs, ils la gèreront et l'animeront avec talent jusqu'à leurs retraites respectives.

Transformée au cours des âges, *La Bouillabaisse* perpétue sa vocation de maison de vacances mais de cocasses rumeurs continuent à flotter autour de ce site... Ainsi, il se dit que lors de certains travaux un coffre-fort aurait été trouvé dans les murs..., on raconte qu'on y voyait René Coty, Président sous la IV^{ème} République et que dans les années 60, Brigitte Bardot qui envisageait de quitter la Madrague, serait elle aussi, passée par là...

Pour conclure, nous voici au XXI^{ème} siècle et le charme de *La Bouillabaisse* continue à agir..

Brigitte Rinaudo-Pineau

Sources : Archives, P. Berenguier, A. Donnadiou « *La Côte des Maures* »...



➤ La M.J.C. fait le pari de la culture

En avril et mai 2017, la Maison des Jeunes et de la Culture fait deux paris désintéressés à travers les livres et l'exposition d'œuvres à la salle des fêtes Charles Voli.



■ Le pari de la pensée avec l'Exposition de la Maison des Arts

➤ L'exposition de la Maison des Arts, c'est savoir mettre en forme des idées à travers des œuvres faisant appel à différentes techniques, pour interroger et suggérer, à travers l'œil des élèves de la Maison des Arts :

- . Peinture (animé par Frédérique Avignon)
 - . Dessin, arts plastiques (animé par Clara Truffaut)
 - . Mosaïque, poterie, sculpture, céramique (animé par Michel Mourier)
 - . Boutis (animé par Dominique Leroux)
- L'école de La Croix Valmer exposera les réalisations des élèves de la classe de CE2-CM1 d'Anne Podevin en mettant le cirque à l'honneur.

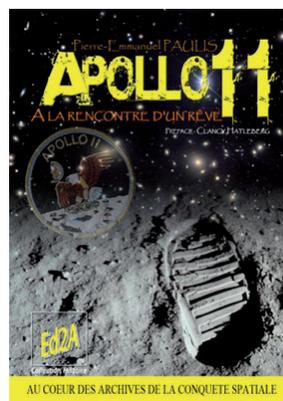
➤ Du dimanche 2 au dimanche 9 avril 2017, salle des fêtes, en continu de 10h à 18h30. Clôture de l'exposition : dimanche 9 avril 12h.

➤ Vernissage : samedi 1^{er} avril à 18h30

■ Le pari des mots avec le « 7^{ème} Livre Ouvert »

19, 20 & 21 mai 2017
Salle des fêtes & Forum René Rinaudo

Conférences, cafés littéraires, ateliers d'écriture, marque-page inédit, ambiance musicale avec jazz band, jeux inter-générationnels, dédicaces des auteurs, tombolas...

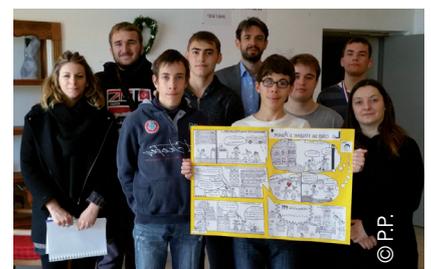


De grands noms de l'**astronomie** sont attendus : Michel Marcelin, directeur du laboratoire d'astrophysique au C.N.R.S., Pierre-Emmanuel Paulis, auteur d'*Apollo 11*, pour répondre, lors de conférences, à la question « Sommes-nous seuls dans l'univers ? ».

Le **développement personnel** aborde le « vivre mieux, pourquoi et comment » avec Alexandra Viragh.

La police scientifique, l'érotisme au fil de l'histoire, l'astrologie, l'éducation des adolescents en pleine nature..., invitent aussi à la lecture et au débat.

Avec la présentation de la **Bande Dessinée de Sylvabelle** ayant concouru au Festival d'Angoulême.



➤ Informations

Maison des Jeunes et de la Culture
04 98 12 99 60 - mjc.lacroixvalmer@wanadoo.fr
www.mjclacroixvalmer.com

➤ Développement économique : une année 2017 riche en nouvelles missions !

On y est ! Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi du 7 août 2015 (loi NOTRe) portant nouvelle organisation territoriale de la République, a quelque peu changé la donne sur le Golfe de Saint-Tropez. Et la commune de La Croix Valmer n'échappe pas à ce vent de nouveauté. Clap de fin pour l'intérêt communautaire dans les actions de développement économique et les zones d'activité économique (Z.A.E.). Mais bis repetita pour le « soutien aux activités commerciales ». La promotion du tourisme, quant à elle, intègre la compétence à part entière.

■ Nouvelle gestion des Z.A.E. et dialogue renforcé avec les professionnels

« Nous avons aujourd'hui à notre charge la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des Z.A.E. », avance Valérie PEROTTO, à la tête du service Tourisme et Développement Économique. En effet, en ce début d'année, le transfert à la Communauté de communes est effectif. Et à ce jour, seules les zones de Saint-Maur, Valensole, Font-Mourier ou encore Port-Cogolin à Cogolin et Saint-Exupéry à la Mole sont concernées. « C'est l'Intercommunalité qui gère les zones d'initiatives publiques, poursuit la responsable. Et dans cette gestion, le dialogue avec les pros travaillant dans les différents parcs va prôner. »

Malgré la rapidité avec laquelle la loi est entrée en vigueur, tout est recensé. De la signalétique en passant par l'arrosage des espaces verts et les voies.

■ Offices de tourisme : changements administratifs uniquement

« La gestion des offices de tourisme des communes non classées stations de tourisme est elle aussi du ressort de la Communauté de communes. En ce premier trimestre 2017, les offices de la Garde-Freinet, du Plan-De-La-Tour et du Rayol-Canadel-sur-Mer sont

d'ores et déjà gérés par la collectivité. »

La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des sentiers de randonnée reconnus d'intérêt communautaire sont désormais eux aussi inscrits dans les statuts et figurent sur la liste des priorités de la « Com Com » en 2017. Pas moins de 1 500 km de sentiers vont être ainsi scrutés à la loupe ces prochains mois.

■ Sentiers de randonnée : La Croix Valmer sur le devant de la scène

Itinérance, pratique sportive, balade familiale ou urbaine, circuit adapté aux personnes à mobilité réduite etc. : l'intérêt de chacune de ces « excursions » - dont la Croix Valmer est si riche - va être défini afin de mettre en lumière une cohérence communautaire.

Ce travail élaboré en concertation avec les 12 communes sera l'occasion de planifier les projets sur les 5 prochaines années...

Et si tous ces changements, au final, donnaient un nouvel élan à l'économie locale ?



➤ Le plaisir du football



■ L'Entente Ramatuelle - La Baie : un club, une histoire, du plaisir

À mi-saison, le bilan de l'Entente est satisfaisant : 250 joueurs sont inscrits dans 15 équipes, les U19 sont 4^{ème} en promo ligue, les U17 excellence jouent la montée en promo ligue, les U15 se maintiennent, les U13 se situent en milieu de tableau, les U11 et U10 sont une belle génération avec plus de 50 licenciés, les U8/U9 sont 43 licenciés, les U6/U7 25, le baby foot compte 20 enfants de 4 et 5 ans et une section féminine. Les effectifs sont conséquents, les finances stables depuis la mise en place de cette entente en septembre 2015. Cette dernière doit glisser à court terme vers une fusion complète.

Un des 2 co-présidents est Croisien, Jean-Claude Parrado, qui a pour objectif de se consacrer aux jeunes footballeurs. Les seniors jouent exclusivement à Ramatuelle. Jean-Michel Vignat, adhérent et membre de la commission municipale des sports commente: « Les joueurs sont assidus et les dirigeants s'investissent beaucoup. L'accueil des jeunes et des seniors n'en est que meilleur. Ceci permet aux joueurs de progresser et au club d'avoir de bons résultats, à l'image chez les jeunes de nos équipes U19 et U17. »



➤ L'association manque de bénévoles

Renseignez-vous au 04 94 79 51 71

Pour suivre l'actu : www.fcramatuelle.fr



La municipalité reconduit en 2017 le versement de subventions



■ Les sorties foot du service des sports

Environ 30 personnes se déplacent à chaque sortie football avec Jean-Pierre Guillot, éducateur sportif municipal, pour assister à des rencontres exceptionnelles entre les équipes françaises O.M., P.S.G., Monaco et Nice. L'ambiance incroyable des stades Vélodrome et Louis II, où les animations sont nombreuses et où les supporters poussent les joueurs jusqu'à la dernière minute, sont incontournables lorsque l'on aime le football. L'autre atout de ces sorties est que tout est organisé dans le moindre détail : réservation du bus et déplacement compris aller-retour depuis La Croix Valmer, achat du billet d'entrée avec un excellent placement dans les tribunes. Avis aux supporters !



➤ Prochaine rencontre Nice-P.S.G. samedi 29 avril 2017

Au stade Alliance Riviera de Nice.

Le tarif comprend le billet et le déplacement.

Le nombre de places est limité.

Réservations au 04 98 12 68 38 / 06 24 57 52 70.



Interview Sécurité

René Carandante,
1^{er} Adjoint au Maire

La sécurité est aujourd'hui plus que jamais, au cœur des préoccupations des Croisiens, qu'en pensez-vous ?

Ce phénomène s'est accentué, ces dernières années, avec comme paroxysme les attentats perpétrés sur notre territoire français. Aujourd'hui, nul n'est à l'abri, même les communes rurales, comme en témoignent les décès tragiques sur deux communes voisines d'agents des forces de sécurité, sans oublier l'assassinat cruel du père Hamel à Saint-Étienne-du-Rouvray. Sans vouloir tomber dans la psychose, il est de notre devoir d'en être conscient.

Qu'avez-vous entrepris depuis votre arrivée ?

Nous avons conforté la police municipale dans son rôle et ses missions. Aujourd'hui, nous comptons 11 policiers municipaux assistés de 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique. Ces effectifs sont renforcés l'été avec 4 A.S.V.P. supplémentaires, la présence de 3 policiers municipaux sur les plages

et celle des membres de la Société Nationale des Sauveteurs en Mer, soit une dizaine de personnes.

Nous avons pris la mesure de la tâche à accomplir, c'est pour cela que certaines décisions ont été prises.

Pouvez-vous nous citer quelques-unes de ces mesures ?

Élargir les horaires des patrouilles de nuit en été, équiper nos agents de matériel spécifique et nécessaire à leurs interventions, mais aussi à leur propre sécurité (gilets pare-balle).

Il en va de même pour la sécurité de nos plages, assurée en été par trois de nos agents municipaux, également armés depuis cet été, qui encadrent une dizaine de saisonniers qualifiés mis à disposition par la Société Nationale de Sauveteage en Mer, afin de faire face à tous les besoins. Tout ceci en



Patrouille pédestre dans le centre du village

étroite collaboration avec la gendarmerie avec qui nous entretenons de très bonnes relations.

Nous suivons du mieux possible les conseils de l'État et appliquons les dispositifs demandés par le préfet pour améliorer la sécurité publique (plan Vigipirate, etc). Notamment aux écoles pour une meilleure protection de nos enfants.

De récents travaux ont été faits, à quelle fin ?

Certains travaux réalisés par la municipalité ont contribué à améliorer la sécurité des personnes



Accueil des sauveteurs en mer - juillet et août



Exercice « Alerte attentat »
du 09/11/2016, aux écoles

sur les routes avec la création du ralentisseur boulevard du Littoral, la pose de barrières route de la Corniche des Crêtes ou encore la future sécurisation du boulevard de Sylvabelle.



Mise en place de barrières de sécurisation

Et le programme de vidéo-protection, qu'en est-il ?

Nous allons le mettre en

place cette année avec pas moins d'une vingtaine de caméras pour surveiller notre territoire, bien sûr dans le respect des lois.

La gendarmerie a annoncé une baisse de la délinquance sur notre secteur en 2016

La bonne cohabitation entre les différents services a permis sur ces deux dernières années une diminution sensible de la délinquance sur notre territoire. Certes, tout n'est pas parfait, et il nous faut absolument persévérer pour améliorer les choses. Pour l'avenir, nous envisageons de travailler en lien étroit avec la gendarmerie afin de développer un nouveau projet dénommé Participation Citoyen qui

se rapproche de la formule Voisins vigilants et qui contribuera à renforcer les liens entre la population et ses forces de l'ordre.

Il faut aussi inclure les pompiers dans notre système de sécurité, car ils y jouent un rôle très important en nous protégeant non seulement des incendies avec l'aide du comité communal des feux de forêts, mais aussi des inondations, des accidents, sans oublier leur rôle incontournable dans les commissions de sécurité pour la protection des bâtiments recevant du public.

Je tiens à remercier sincèrement tous ces corps de métiers qui œuvrent avec abnégation et sans relâche pour notre sécurité.

Notre sécurité commune est une préoccupation majeure de l'équipe municipale.



Inspection de la Gendarmerie - Février 2017

Café des parents - 7 nov. 2016 & 9 jan. 2017



Cérémonie 11 novembre



En route vers le bien-être de nos enfants - Novembre 2016



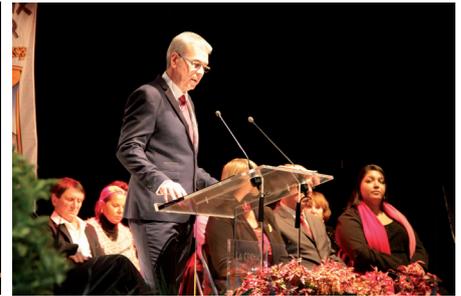
Téléthon - Décembre 2016



Noël - Décembre 2016



Voeux du Maire - 04 janvier 2017



Café-conférence - 24 janvier 2017



Concert élèves Conservatoire Rostropovitch - 04 février 2017



Inspection de la Gendarmerie - 06 février 2017



Fête du mimosa - 07 février 2017



Carnaval des N.A.P. - 09 & 10 février 2017



➤ Des travaux pour embellir le quotidien

Mise aux normes du réseau d'assainissement
Sous l'église - Décembre 2016



Consolidation de la station de relevage
Gigaro - Décembre 2017



Aménagement de parking et trottoir
Route du Brost - Décembre 2016 / Janvier 2017



Changements des éclairages publics Sylvabelle, Gigaro - Janvier 2017



Les services techniques remplacent peu à peu le système d'éclairage de la commune, souhaitant basculer vers une technologie intelligente et économique. L'installation est progressive selon les besoins : un candélabre a été accidenté boulevard du Littoral, il a été remplacé vendredi 13 janvier avec des projecteurs à Led permettant ainsi une meilleure lumière et une consommation moindre. Des ampoules devaient être remplacées rue de l'Église et rond-point de Sylvabelle, cela a été fait avec ces nouveaux modèles dont la durée de vie est plus longue.



Par ailleurs, certains éclairages publics de l'entrée sud de la commune jusqu'au rond-point de la croix présentaient des défauts. Les services techniques ont œuvré début janvier pour résoudre le problème afin de sécuriser de nouveau les différents lieux. Le câble électrique qui traversait la R.D. 559 a été remplacé.



Nouvel accès, nouveau local et nouveaux sanitaires Piscine municipale - Février / Mars 2017



Les services techniques de la commune ont fait appel à diverses entreprises pour réaliser des travaux de maçonnerie. Une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite est aménagée avec une entrée côté route, face à la salle Vermeil, large de 2 mètres et pourvue d'un bassin pour nettoyer les roues de fauteuils avant d'entrer sur la plage de la piscine. Face à une insuffisance de place pour stocker le matériel des activités (aquabike...), un local est construit à la place des actuels abris en plastique. Situé contre la plage mais sans l'empiéter, un petit terrassement est nécessaire. Des sanitaires y sont

adossés. Les travaux ont commencé jeudi 2 février pour une durée d'environ 2 mois.

Pour tout savoir sur les travaux dans la commune : services techniques 04 98 12 68 33



www.lacroixvalmer.fr/Travaux

➤ Cœur de village : de nouvelles étapes

Le projet Cœur de village se poursuit, selon un agenda bien précis qui va permettre d'avoir rapidement des idées un peu plus précises sur les possibles évolutions du centre ville dans le futur.



■ Retour sur la réunion publique du 28/11/2016

La dernière réunion publique a confirmé l'intérêt des Croisiens pour ce projet qui touche à l'essence même de la commune et concerne toutes les générations et tous les habitants, qu'ils soient résidents permanents ou secondaires.

Après une année 2016 consacrée au lancement de l'opération, à plusieurs réunions publiques ou de concertations, au lancement d'outils de communication, l'année 2017 va permettre de passer

à une phase plus concrète et technique.

■ Les services municipaux plébiscités

Au cours du premier trimestre, c'est en interne que le conseil municipal a travaillé sur ce dossier, sur lesquels les services municipaux vont être consultés, pour apporter l'éclairage des spécialistes dans les différents domaines impactés (finances, réglementation urbanistique, sécurité, commerce générations, etc.). Ces échanges et réflexions vont permettre de présenter avant l'été

une première approche de ce qui pourrait être envisagé dans ce périmètre bien défini, ce qu'il est possible de faire et ce qu'il n'est pas possible de réaliser.

■ Une nouvelle consultation

La population pourra alors donner son avis à travers une nouvelle consultation avant qu'à l'automne prochain, les élus du conseil municipal n'affinent tout cela et fassent élaborer par les services et, peut-être des prestataires extérieurs, un projet global. Il sera le fruit des idées des Croisiens, nombreux à participer via internet et réseaux sociaux. Lors de la dernière cérémonie des vœux salle Voli, une borne interactive et une clef USB remise à chacun a permis d'informer les Croisiens sur toutes les idées déjà parvenues en mairie, avec, en particulier, le travail poussé et passionnant des associations. À suivre !



Le Règlement Local de Publicité est en cours d'élaboration

L'image de la commune et la protection du cadre de vie des Croisiens nécessitent la maîtrise de l'affichage et de l'implantation d'éléments publicitaires et enseignes, en limitant leur implantation dans certains secteurs et en favorisant leur cohérence. L'ensemble du territoire croisien y est assujéti. Ce règlement est un outil opérationnel que la commune souhaite mettre en place pour la collectivité, les particuliers et les professionnels. Chacun doit pouvoir donner son avis. *Plus d'infos à venir sur www.lacroixvalmer.fr.*



« Un maire ne devrait pas dire ça »

Dans la précédente gazette, nous vous avons fait part de nos inquiétudes sur la gestion nébuleuse et chaotique du dossier « Grand Cap ».

Dans l'édition du 5/12/2016 de Var Matin, vous avez pu découvrir sous le titre « signature avortée pour le Grand Cap » que l'affaire, en effet, capotait.

Soucieux d'obtenir enfin les éléments de ce dossier nous avons demandé au maire de nous les communiquer ; peine perdue, il nous a répondu qu'hormis le bail, il n'existait en mairie aucun dossier !

Incrédules, nous avons demandé au maire, lors du conseil municipal du 15 décembre dernier, de nous confirmer qu'il n'existait aucun dossier susceptible de contenir des courriers, emails, comptes rendus de réunions, rapports etc... sur le projet « Grand Cap ».

Il nous a répondu « se trouvent dans le dossier des traces de la tentative de rapprochement entre la société ABCD et la commune (...) en dehors de quelques mails échangés entre la mairie et l'EPF, sans importance sur le fond du projet, ce dossier ne contient rien (...) il est à votre disposition en mairie. » cf PV du CM du 15/12/2016.

Au décours du débat, nous avons toutefois appris l'existence d'échanges entre M. Blum (société ABCD) et le maire ; il a fallu insister pour convaincre ce dernier que ces échanges

n'avaient aucun caractère « personnel » comme il le soutenait.

Il est inacceptable qu'un dossier de cette importance ne se traduise pas par une accumulation de comptes rendus de réunions, d'échanges de courriers, de présentation devant des élus, d'ébauches de plans et de montages financiers, d'avis des institutions associées.

C'est très inquiétant sur la façon dont les affaires communales sont conduites.

Curieuse conception de la transparence !

Rappelons que de son propre aveu le maire s'est opposé au projet « Grand Cap » dès sa conception et qu'il a accompagné à son invitation au Tribunal Administratif le marchand de biens qui intentait une action contre l'EPF et la commune de La Croix Valmer. (Propos tenu lors du CM du 15/12/2016)

Nous déplorons que le projet impulsé en 2013 et qui devait offrir des logements aux Croisiens soit ainsi sabordé et qu'en tout cas, celui imaginé par notre maire soit si mal maîtrisé. Comment apprécier l'opportunité et la pertinence de la création d'une école hôtelière en se satisfaisant de « traces de tentatives de rapprochement » ou encore de « mails sans importance sur le fond du projet », sans constitution d'un véritable dossier documenté ?

Non, décidément, un maire ne devrait pas dire ça.

*B. BRUNEL, C. BRUNETTO, M-F. CASADÉI,
R. OLIVIER et E. TESSON*

Un village à notre image

À la suite de certaines remarques il apparaît important de vous préciser que notre expression sur cette page, par décision du conseil, est limitée et proportionnelle à la représentation au conseil municipal de la liste « Un village à notre image ».

Par ailleurs nos textes sont remis entre 4 à 5 semaines avant la parution, d'où parfois un décalage des sujets.

À l'heure où nous rédigeons ces lignes la situation de Grand Cap est toujours floue.

Nous avons soutenu l'idée d'un comité de pilotage et la remise d'informations sur le projet nous paraît indispensable, car cette situation nous inquiète. Pour attirer des investisseurs et rester dans le concept du projet, il nous semble essentiel d'avoir un dossier précis et de travailler en collaboration. Si le portage de Grand Cap est assuré pour le moment par l'E.P.F.R., gageons que nous risquons quand même un retour de bâton si aucune solution n'est trouvée et de toutes façons si actuellement Grand Cap n'est pas à la charge de la commune, l'EPFR fonctionne avec nos impôts ! Donc cette situation nous coûte tant qu'elle ne trouve pas un dénouement.

S. MÉCHIN

➤ Agenda

· Mars ·

Djeun's Talent

Le 04/03/2017
Salle des fêtes Charles Voli
19h30

Conseil municipal

Le 16/03/2017
Salle des fêtes Charles Voli
18h30

Assemblée générale des D.S.B.

Le 18/03/2017
Salle des fêtes Charles Voli

Loto de l'Association Familiale

Le 19/03/2017
Salle des fêtes Charles Voli

Bourse aux vêtements

Du 24/03/2017 au 26/03/2017
Salle des fêtes Charles Voli

Concours de pétanque déguisé

Le 25/03/2017
Place Foisy
14h-17h

Accueil des Italiens

Le 27/03/2017
Salle des fêtes Charles Voli

Café-conférence

« Accompagner une personne atteinte de maladie neuro-dégénérative »

Le 28/03/2017
Salle Rubis - 14h à 15h30

· Avril ·

Exposition de la Maison des Arts

Du 02/04/2017 au
09/04/2017
Salle des fêtes Charles Voli

Biblio-goûter « Pâques »

Le 09/04/2017
Bibliothèque municipale - 10h30

Conseil municipal

Le 13/04/2017
Salle des fêtes Charles Voli - 18h30



Collecte de sang

Le 14/04/2017
Salle des fêtes Charles Voli
8h-12h30

Dîner dansant Esperanca

Le 15/04/2017
Salle des fêtes Charles Voli
19h30

Élections présidentielles : 1^{er} tour

Le 23/04/2017
Salle des fêtes Charles Voli & salle Vermeil
8h-18h

Café des parents

Le 24/04/2017
Salle bleue du Groupe scolaire
8h30

Café-conférence

« Accompagner une personne atteinte de maladie neuro-dégénérative »

Le 25/04/2017
Salle Rubis
14h à 15h30

Sortie Foot « Nice-P.S.G. »

Le 29/04/2017
Stade Allianz Riviera

Journée éco-citoyenne

Le 30/04/2017
Dans le village & sur les plages

· Mai ·

Élections présidentielles : 2^d tour

Le 07/05/2017
Salle des fêtes Charles Voli & salle Vermeil
8h-18h

Théâtre avec la Compagnie de Tragos

Le 13/05/2017
Salle des fêtes Charles Voli

Salon du livre

Du 19/05/2017 au 21/05/2017
Salle des fêtes Charles Voli

Biblio-goûter « Bonne fête maman »

Le 21/05/2017
Bibliothèque municipale - 10h30

Café-conférence

« Accompagner une personne atteinte de maladie neuro-dégénérative »

Le 23/05/2017
Salle Rubis - De 14h à 15h30



➤ État civil

Naissances

Leny DE SOUSA AZAVEDO
né le 7 décembre 2016 à Gassin

Harmony ORR
née le 15 janvier 2017 à Gassin

Tyméo GARDEZ
né le 20 janvier 2017 à Gassin

Mariages

Victor MARCELLINO et
Michèle PRADEAUD
le 14 décembre 2016

Carlos PINHEIRO MONTEIRO et
Sandrina MADRUGA
le 24 décembre 2016

Eric CAILLAUD et
Marisa RODRIGUES SANTOS
le 26 décembre 2016

Jamal BEN HAMOU et
Fatiha AMRI
le 7 janvier 2017

Décès

Maurice ELOI
le 13 novembre 2016
à Fréjus

Orlando BASTONE
le 19 novembre 2016
à La Croix Valmer

Josyane PELLAS épouse LOUBAT
le 7 décembre 2016
à Gassin

Marcelle CHAUVIN
épouse CHOULEUR
le 11 décembre 2016
à La Croix Valmer

Jean MOREAU
le 23 décembre 2016
à La Croix Valmer

Jean ORSACCHINO
le 27 décembre 2016
à La Croix Valmer

Mireille AVIGNON
veuve BRUNET
le 29 décembre 2016
à La Croix Valmer

Elisa BESLIN
veuve MIRAILLET
le 3 janvier 2017
à La Croix Valmer



Bernard BELLENGER-DODAT
le 4 janvier 2017
à Draguignan

Jacqueline DUCLAUX
veuve LUC
le 9 janvier 2017
à La Croix Valmer

Roland OLLIVIER
le 9 janvier 2017
à La Croix Valmer

Daniel BILLY
le 11 janvier 2017
à Mougins

Guy FRANGE
le 19 janvier 2017
à Draguignan

Nicole GUTTER
veuve JACOB
le 23 janvier 2017
à La Croix Valmer

André CHALVIN
le 25 janvier 2017
à Fréjus

Dates des élections 2017 à La Croix Valmer

À la salle des fêtes Charles Voli & salle Vermeil
De 8h-18h

- > Présidentielles : dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017
- > Législatives : dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Plus d'infos en mairie au 04 94 55 13 13.

Demande et renouvellement de carte nationale d'identité

À partir du lundi 06 mars 2017, dans les mairies du Var et donc à La Croix Valmer, toutes les demandes de carte nationale d'identité devront, comme pour les passeports, être déposées obligatoirement dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil : Grimaud, Cavalaire-sur-mer, Saint-Tropez et Sainte-Maxime.
Renseignements à l'accueil de la mairie :
04 94 55 13 13 - contact@lacroixvalmer.fr

État d'urgence

Prolongation jusqu'au 15 juillet 2017

Rendez-vous avec le Maire

Téléphoner au secrétariat du Maire 04 94 55 13 13

7^{ème} "Livre Ouvert"

La Croix Valmer

Conférence

Sommes-nous
seuls dans
l'univers?

Par l'astrophysicien

Michel Marcelin

19 au 21 mai

Place de l'Odysée
Salle des fêtes C.Voli
rencontres, dédicaces, conférences ...



Entrée Libre
04 98 12 99 60

Avec le soutien de la Bibliothèque
Municipale et la Librairie-Presses Danguilhen

Rendez-vous sur notre page
«Salon du Livre de La Croix Valmer»



Salon du livre 2017



LA MADRAGUE

